



**SCIENCES PO
GRENOBLE**

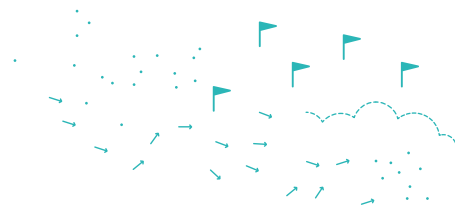
**OBSERVATOIRE
DES POLITIQUES
CULTURELLES**

**MASTER 2
DIRECTION
DE PROJETS
CULTURELS**

**CYCLE DE FORMATION
CONTINUE DES CADRES
CULTURELS**

**DIPLÔME DE SCIENCES PO GRENOBLE
16^e PROMOTION 2020 - 2021**

UNE FORMATION ITINÉRANTE ET TRANSVERSALE AXÉE SUR LES POLITIQUES DE LA CULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL TERRITORIAL



Une formation pionnière

Première formation continue en alternance à s'ouvrir en 1984, le Master 2 Direction de projets culturels est un diplôme de Sciences Po Grenoble mis en œuvre en partenariat avec l'Observatoire des politiques culturelles. Fort de cette ancienneté, il a été suivi par plus de 300 professionnels qui illustrent, par l'évolution de leurs responsabilités, l'apport important que représente cette formation de haut niveau dans leur parcours.

Un réseau dynamique

Les stagiaires du Master 2 font partie d'un réseau dynamique qui réunit aujourd'hui plus de 1000 professionnels, participant ou ayant participé aux formations longues de l'OPC et au Master DPC de Sciences Po Grenoble en formation initiale.



COMPÉTENCES VISÉES

Cette formation vise à accroître les capacités des participants à conduire une action ou une politique dans une logique de service public et d'intérêt collectif.

- Comprendre les risques et opportunités liés aux transformations politiques, économiques, sociales et culturelles contemporaines
- Mobiliser des savoirs théoriques dans une perspective opérationnelle et transversale
- Avoir une bonne connaissance de la diversité des initiatives culturelles, des modes d'intervention publique et des projets de territoire
- Maîtriser des outils d'analyse de l'action publique culturelle, de gestion et d'organisation des structures privées et des services administratifs
- Développer une vision prospective

- Concevoir des stratégies, des actions et des services culturels intégrant les nouveaux objectifs des politiques culturelles, la diversité des pratiques et les spécificités territoriales
- Être force de proposition pour contribuer à l'innovation culturelle des territoires et à l'évolution des pratiques professionnelles dans les domaines public et privé de la culture
- Construire des argumentaires pour présenter un projet et le défendre auprès de collaborateurs, de partenaires et d'élus
- S'inscrire dans une dynamique européenne et internationale d'échange et de coopération
- Se connecter à des réseaux de professionnels et d'élus en France et à l'étranger
- Mener une démarche d'évolution professionnelle

ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS

Contenus théoriques et ateliers professionnalisants

- **Gouvernance territoriale et action publique**
 - analyse de l'action publique
 - évolution des systèmes politiques territoriaux
 - finances, évaluation et innovation des politiques publiques
- **Politiques culturelles : du local à l'international**
 - domaines des politiques culturelles
 - tendances et défis contemporains
 - contexte et acteurs nationaux et européens des politiques culturelles
- **Conduite de projets culturels**
 - nouveaux référentiels des politiques culturelles
 - méthodologie et design de projets
 - participation à la vie culturelle : modalités, dispositifs et contraintes
 - management, droit et stratégies de financement de la culture

Écosystèmes culturels et créatifs

- évolutions contemporaines des environnements, des activités et des acteurs de la culture, du patrimoine et de la création
- de l'économie de la culture à l'entrepreneuriat culturel
- transition numérique, innovation culturelle et sociale
- sociologie de la culture et des pratiques culturelles

Langue vivante

- anglais (enseignement à distance)

Retrouvez le détail des UE et des enseignements sur www.sciencespo-grenoble.fr et www.observatoire-culture.net

Travaux d'étude et de recherche

- **Un rapport d'analyse** d'une action publique dans le domaine de la culture (année 1)
- **Un mémoire** de fin d'études (année 2)

Sessions itinérantes

En dehors des semaines à Grenoble, des sessions itinérantes sont organisées dans d'autres villes en France et à l'étranger, donnant lieu à des rencontres, des visites, des ateliers pratiques.

Selon les années :

- France : Grenoble, Lyon, Paris, Drôme, Nantes, Marseille, Lille, Bordeaux
- Europe et international : Bruxelles, Tanger, Glasgow, Berlin, Helsinki, Cracovie, Belgrade, ou encore Istanbul.

PRINCIPES PÉDAGOGIQUES ET ENCADREMENT

Nombre de stagiaires par promotion

24 maximum

Déroulement des sessions

Douze semaines de formation réparties sur 2 ans (soit 420 heures de formation), à raison d'une semaine tous les 2 mois. Chaque session est organisée en combinant plusieurs types de séquences pédagogiques :

- des enseignements théoriques et disciplinaires
- des rencontres de terrain
- des ateliers collectifs et travaux dirigés

Une grande diversité d'intervenants

Les interventions sont assurées par des enseignants-chercheurs, des experts, des professionnels de la culture et d'autres secteurs, des fonctionnaires territoriaux et de l'État, des artistes, en France et à l'étranger.

Plus de 120 intervenants participent au Master 2.

Retrouvez la liste des intervenants sur www.observatoire-culture.net

Participation active des stagiaires

Le principe pédagogique repose sur la participation active de chacun. L'organisation des sessions vise à exploiter la richesse et la diversité du groupe et favoriser le partage des ressources. Le stagiaire est par ailleurs engagé dans des travaux personnels d'étude et de recherche. Un suivi continu est effectué par les responsables pédagogiques qui s'assurent de la bonne acquisition des compétences et de l'adéquation des programmes de la formation aux besoins individuels et collectifs.

Outils à disposition

Un site web dédié aux stagiaires est alimenté en amont de chaque session et tout au long de la formation : dossiers documentaires, contact des intervenants, infos pratiques... Cet outil permet aussi aux participants de communiquer entre eux.

Les centres de documentation de l'OPC et de Sciences Po Grenoble sont accessibles aux stagiaires tout au long de leur formation.

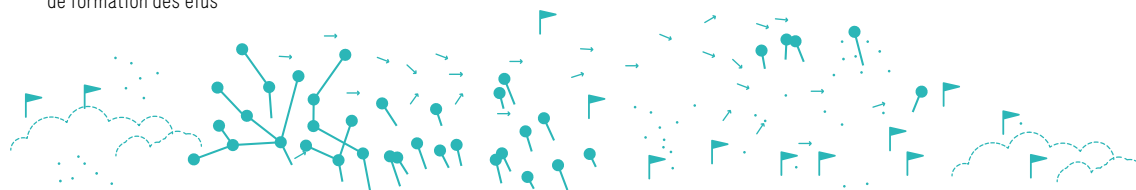
PUBLIC DE LA FORMATION

- Directeur-trice-s et responsables d'équipements ou de projets, chargé-e-s de mission
- Agents des collectivités publiques ou de leurs établissements
- Salarié-e-s des entreprises du secteur privé et indépendant-e-s, demandeurs-euses d'emploi
- Artistes
- Élu-e-s *

* Sciences Po Grenoble dispose de l'agrément ministériel de formation des élus

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

La présence à l'ensemble des sessions est obligatoire pour la validation du diplôme. Les stagiaires sont principalement évalués à partir des deux travaux d'étude et de recherche : rapport d'analyse d'une action publique et mémoire. La progression dans une langue étrangère, ainsi que la participation font également l'objet de notations.



calendrier des sessions 2020

- Session 1** 13 — 17 janvier
- Session 2** 16 — 20 mars
- Session 3** 11 — 15 mai
- Session 4** 22 — 26 juin
- Session 5** 12 — 16 octobre
- Session 6** 07 — 11 décembre

calendrier des sessions 2021

- Session 7** 18 — 22 janvier
- Session 8** 15 — 19 mars
- Session 9** 03 — 07 mai
- Session 10** 21 — 25 juin
- Session 11** 27 septembre — 01 octobre
- Session 12** 22 — 26 novembre

Informations non contractuelles données à titre indicatif.

Informations pratiques

Pré-requis

Première année de Master ou Maîtrise d'enseignement supérieur ou diplôme équivalent (Bac+4). Pour les candidats n'ayant pas le titre requis mais disposant d'une solide expérience professionnelle, une dérogation pourra être accordée par Sciences Po Grenoble selon le principe de la validation d'acquis professionnels et personnels (VAPP).

Tout candidat doit disposer d'un accord de principe de son employeur pour sa participation à la formation, aux conditions d'assiduité prévues.

Mode de recrutement

Sélection sur dossier et auditions.

- **Avant le 16 septembre 2019**, délai de rigueur, le dossier de candidature doit être retourné à :

Sciences Po Grenoble

Direction de la Formation Continue et de l'Insertion Professionnelle
Romane Maréchal

BP 48 - 38040 Grenoble Cedex 9

- Les auditions des candidats présélectionnés se dérouleront les **15, 16 et 17 octobre 2019** à l'Observatoire.

Coût de la formation

6 500 € nets de taxe pour le cycle complet

NB : Ces frais ne comprennent pas les dépenses liées aux déplacements, à l'hébergement et à la restauration.

Informations / renseignements

Sur les contenus et le déroulement de la formation :

Alice-Anne Jeandel, OPC, Tél. +33 (0)4 76 44 95 05

alice-anne.jeandel@observatoire-culture.net

ou Romane Maréchal, IEP / romane.marechal@sciencespo-grenoble.fr

Sur les devis et les inscriptions :

Romane Maréchal, Tél. +33 (0)4 76 82 84 87

romane.marechal@sciencespo-grenoble.fr

Responsables pédagogiques de la formation

Philippe Teillet, maître de conférences, Sciences Po Grenoble

Vincent Guillon, directeur adjoint, OPC

Alice-Anne Jeandel, responsable des formations, OPC

Contact administratif

Romane Maréchal, chargée de développement de la formation continue, Sciences Po Grenoble
romane.marechal@sciencespo-grenoble.fr

Dossier de candidature et informations complètes

sur le Master disponibles en ligne :

www.observatoire-culture.net

www.sciencespo-grenoble.fr

Grande école de sciences sociales au cœur d'une université de rang mondial, Sciences Po Grenoble se distingue par le caractère pluridisciplinaire de ses formations.

Créé en 1948, l'établissement se définit par une triple exigence : l'excellence scientifique, l'innovation pédagogique et l'engagement sociétal et citoyen comme projet de développement.

À la fois force de proposition et d'analyse, l'OPC a acquis depuis sa création, en 1989, un savoir-faire unique et une expérience significative des politiques culturelles territoriales en Europe comme en région.

L'Observatoire bénéficie du soutien du ministère de la Culture, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil départemental de l'Isère, de la Ville de Grenoble et de Sciences Po Grenoble. L'Observatoire propose plusieurs cycles de formation continue autour du développement culturel des territoires, des enjeux du numérique, de la coopération, de la jeunesse et des droits culturels.

SCIENCES PO
Grenoble

Sciences Po Grenoble
BP48 - 38040 Grenoble
Tél. +33 (0)4 76 82 84 87

**OBSERVATOIRE
DES
POLITIQUES
CULTURELLES**
DU LOCAL À L'INTERNATIONAL

